

Ville de Mont de Marsan

Liste des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 décembre 2023

N°	Objet :	Vote du conseil Municipal :
1	Compte rendu des décisions du Maire.	Unanimité.
2	Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs (2023-2026) et attribution d'une subvention au Stade Montois Omnisports pour l'exercice budgétaire 2024.	Unanimité.
3	Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'un terrain bâti Avenue du Stade à Mont de Marsan.	Unanimité.
4	Attribution d'une subvention pour l'exercice 2023 à la Société des Courses de Mont de Marsan.	Unanimité.
5	Attribution d'une aide aux élèves montois de l'école de musique de l'IDEM.	Unanimité.
6	Convention de servitude de passage – Travaux Éclairage public – Ilot Laulom.	Unanimité.
7	Stationnement payant sur voirie – Approbation de la convention avec l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions).	Unanimité.
8	Fixation des droits de place des marchés de l'exercice 2024.	Unanimité.
9	Rapport d'activité de la Société d'Aménagement des Territoires et de l'Équipement des Landes (SATEL).	Prend acte.
10	Prise de participation de la SAS VITALANDES dans la SAS VITA INDUS NORTHON – Accord de la commune de Mont de Marsan, actionnaire et administrateur de la SATEL.	Unanimité.
11	Convention de servitude de passage – Travaux d'enfouissement Rues Mace et Berard.	Unanimité.

12	Dénomination de voie nouvelle – Projet logements NEXITY route du Houga.	Unanimité.
13	Mise à jour du tableau des effectifs.	Unanimité.
14	Indemnisation des frais de déplacements des agents et des conseillers municipaux – Participation aux frais de repas et d’hébergement.	Unanimité.
15	Décision modificative n°2 – Budget principal Ville.	Majorité, 22 voix pour, 7 voix contre et 6 abstentions.
16	Décision modificative n°1 – Budget annexe Self Bosquet.	Majorité, 34 voix pour, 1 abstention.
17	Réalisation d’un prêt de 2 000 000 € sur 20 ans auprès de la Caisse d’Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour le financement d’opérations d’investissement prévues au budget 2023.	Majorité, 27 voix pour, 6 abstentions. M. Charles DAYOT et M. Pierre MERLET BONNAN ne prennent pas part au vote.
18	Réalisation d’un prêt de 2 000 000 € sur 15 ans auprès de la Caisse d’Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour le financement d’opérations d’investissement prévues au budget 2023.	Majorité, 27 voix pour, 6 abstentions. M. Charles DAYOT et M. Pierre MERLET BONNAN ne prennent pas part au vote.
19	Autorisation d’engagement de liquidation et de mandatement des dépenses d’investissement, dans l’attente du vote du budget primitif 2024, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2023 – Budget principal et budget annexes.	Unanimité.
20	Révision des attributions de compensation pour 2024 suite à l’actualisation des frais de mutualisation.	Unanimité.
21	Subvention d’équilibre de fonctionnement au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS)	Unanimité.
22	Autorisation de versement d’une avance sur la subvention au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) de Mont de Marsan.	Unanimité.

Toutes nos délibérations, décisions et informations complémentaires sont en ligne sur notre site internet : <http://www.montdemarsan.fr>

Fin de séance 20 h 11.